

Proposition 1 : Adopter –en début de mandat– un plan vélo municipal concerté et financé (programmation budgétaire sur 5 ans), incluant un réseau cyclable communal complet, en cohérence à la fois avec le plan vélo actualisé de QBO et avec un PDU (Plan de Déplacements Urbains) incluant les autres moyens de déplacements.

Je m'engage

Proposition 2 : Créer un poste de responsable des mobilités actives au sein de la collectivité, en charge du pilotage du plan vélo quimpérois.

Nota : Ce poste transversal consisterait à assurer l'animation et la coordination des actions en faveur de la pratique du vélo ainsi que le lien entre les services, les collectivités territoriales partenaires (QBO, CD 29, Région Bretagne, EPCI limitrophes), l'Etat et les usagers, dans la réalisation et la mise à jour du plan vélo municipal, en cohérence avec le plan vélo de QBO actualisé.

J'approuve (pas que le vélo)

Proposition 3 : Mettre en place un comité vélo régulier (au moins 3 réunions annuelles entre élus, techniciens, associations et usagers) traitant spécifiquement des questions liées à la circulation et aux modes actifs.

J'approuve

Proposition n°4 : Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation.

Je m'engage

Proposition n°5 : Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité – gare, écoles, commerces, zones commerciales, équipements municipaux –, et les itinéraires cyclables traversant le territoire (V5, Voies Vertes Douarnenez – Quimper et Quimper – Pont- l'Abbé via Plugufan)

Je m'engage

Proposition n°6 : Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines, en conformité avec les objectifs du plan vélo de QBO.

Je m'engage

Proposition n°7 : Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit en centre-ville et dans les quartiers résidentiels, et le concentrer sur les grands axes.

Je m'engage

Proposition n°8 : Généraliser la limitation de vitesse à 30km/h, en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (création d'effets de seuil, marquage au sol, réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où la vie locale doit être privilégiée.

J'approuve

Proposition n°9 : Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

J'approuve

Proposition n°10 : Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

J'approuve

Proposition n°11 : Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Je m'engage

Proposition n°12 : Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés, en organisant le stationnement de ces derniers.

Je m'engage

Proposition n° 13 : Offrir davantage de stationnement vélo sécurisé à proximité de la gare et des pôles d'échange (arrêts de bus et cars, aires de covoiturage,...).

Je m'engage

Proposition n° 14 : Planter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Je m'engage

Proposition n° 15 : Installer des abris sécurisés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel (habitat collectif) et à proximité des pôles d'activité.

Je m'engage

Proposition n° 16 : Créer des locaux ou des abris sécurisés pour le stationnement des vélos (et trottinettes) dans les écoles et les équipements publics.

Je m'engage

Proposition n° 17 : Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation ou tertiaires, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social, tant en création qu'en rénovation.

Je m'engage

Proposition n°18 : Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers (dont les familles) et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur) au travers d'une offre de location longue durée avec option d'achat en fin de période de location.

J'approuve

Proposition n°19 : Étendre le parc de vélos et VAE en location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

J'approuve

Proposition n°20 : Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Je m'engage

Proposition n°21 : Créer une Maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo à Quimper, ou donner une place importante au vélo dans la future "Maison des Mobilités".

Je m'engage

Proposition n°22 : Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école (ou leur mettre ces vélos à disposition).

Je m'engage (mais aussi des draisiennes)

Proposition n°23 : Accompagner financièrement les opérations de sensibilisation mises en place par les écoles et les associations, autour du vélo ou des mobilités actives (programme "Savoir rouler", sorties vélo à caractère pédagogique, etc).

J'approuve

Proposition n°24 : Contribuer à la mise en place des pédibus et vélobus pour l'accompagnement des enfants à l'école à pied ou à vélo (au travers de PDES / Plan de Déplacements des Établissements Scolaires).

Je m'engage

Proposition n°25 : Équiper les services municipaux de vélos, de VAE et de vélo(s)-cargo(s) pour réaliser une partie des déplacements des agents et des livraisons municipales à vélo (agents de tranquillité, entretien des espaces verts, etc.).

Je m'engage (nous proposerons à ceux qui le veulent)